

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA ASPECT AQUITAINE
CFA ASPECT AQUITAINE
05.56.15.83.40
contact@aspect-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

- casier judiciaire N°4 vierge Sous statut
contrat d'apprentissage, nécessité d'obtenir un
contrat d'apprentissage auprès d'une
entreprise, accompagnement à la recherche
possible par notre établissement.
Renseignements sur le statut d'apprenti sur le
site : www.aspect-aquitaine.fr

Prérequis pédagogiques :

- Être âgé de 18 ans et plus - Être titulaire et à
jour de son diplôme de premiers secours
(SST, AFPS, PSC1) - Avoir validé les TEP
(Tests d'Exigences Préalables) à l'entrée en
formation - Avoir validé les tests internes

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le (la) moniteur(trice) encadre tous les publics dans toutes les disciplines équestres, de l'initiation poney cheval à l'approfondissement. Il exerce son activité en autonomie dans le respect du présent référentiel. Conformément à l'article L. 212-1, il garantit notamment la sécurité des publics dont il a la charge ainsi que des tiers concernés. - Il/elle participe au bon fonctionnement et à la qualité d'accueil de l'établissement d'activités physiques ou sportives pour lequel il/elle travaille, notamment par l'entretien de la cavalerie et de son niveau de dressage, et la maintenance du matériel et des installations. - Il/elle contribue à la promotion des activités équestres. - Il/elle exerce son métier, seul(e) ou en équipe, en tant que salarié, travailleur indépendant ou dirigeant au sein d'entreprises, d'associations ou de services publics

Contenu et modalités d'organisation

Uc1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Uc2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant Dans le projet de la structure Uc 3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou D'apprentissage dans le champ des activités équestres Uc 4b) : mobiliser les techniques de la mention des activités Equestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle D'apprentissage dans l'option « approfondissement technique uc 4c) : mobiliser les techniques de la mention des activités Equestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle D'apprentissage dans l'option « équitation d'extérieur

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option B : approfondissement technique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option C : équitation d'extérieur - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse et des Sports) Equitation

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00227173	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Bois (17)	CFA ASPECT AQUITAINE		Non éligible	
00277187	du 22/08/2022 au 26/06/2023	Bois (17)	LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT- ANTOINE		Non éligible	
00337600	du 21/08/2023 au 26/06/2024	Bois (17)	LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT- ANTOINE		Non éligible	

00425308

du 22/08/2024 au
28/06/2025

Bois (17)

LYCÉE AGRICOLE
PRIVÉ SAINT-
ANTOINE

Non
éligible



00422471

du 22/08/2024 au
28/06/2025

Bois (17)

LYCÉE AGRICOLE
PRIVÉ SAINT-
ANTOINE

Non
éligible



00537907

du 25/08/2025 au
23/06/2026

Bois (17)

LYCÉE AGRICOLE
PRIVÉ SAINT-
ANTOINE

Non
éligible



00537910

du 25/08/2025 au
23/06/2026

Bois (17)

LYCÉE AGRICOLE
PRIVÉ SAINT-
ANTOINE

Non
éligible

